Juillet 2005

Le Petit Callassien n° 21

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION
FRANÇOISE BARRE - MAIRE DE CALLAS
*
AIDE À LA RÉDACTION
MURIEL MERCHER
*
COORDINATION
DOMINIQUE BOURRIER
*
MISE EN PAGE ET ILLUSTRATION
DANIEL ET RAPHAËLLE DIDOLOT
*
AIDE À L'INFORMATION
DOMINIQUE BOURRIER
*
DISTRIBUTION
PIERRE FERRANDO
*
REPRODUCTION
REPRO - SYSTEM
CENTRE ARCADIA
TRANS - EN - PROVENCE -83

Remise des dictionnaires aux élèves du CM 2

L'ECOLE EST FINIE

VIVE LES VACANCES

Concert de Musique du 29 Juin donné par les élèves De Jérôme FAVAREL Professeur à l'école de musique de Callas

Repas des Anciens (du 7 juin 2005) à Saint Aygulf offert par la Municipalité

Fin du stage des cours de français aux européens cal-

J'AIME LA FORET, JE LA PROTEGE DE L'INCENDIE !

- Je ne pénètre pas dans la forêt les jours à risques (sécheresse, vent violent).

- Je n'allume aucun feu en forêt (barbecue, cigarettes, feu de camp…).

- Je ne campe pas à l'intérieur et à moins de 200 mètres de la forêt (sauf camping agréé) .

- Je laisse libre les pistes forestières, et ne stationne pas devant leurs barrières.

- En cas de fumée suspecte, j'alerte les sapeurs-pompiers en composant le 112 d'un téléphone fixe ou mobile.

En période de risque majeur d'incendie, le Préfet réglemente la circulation automobile et piétonne ainsi que le stationnement des véhicules dans les massifs forestiers varois. Pour connaître l'état de la fermeture des massifs, appeler après 17h le 04.98.10.55.41 ou consulter le site Internet www.cdig-var.org

N.B. Aussitôt qu'il y a un peu de vent, stopper tout barbecue autorisé.

Quelles sont les conduites à tenir, en cas de feu ?
Les sapeurs-pompiers du Var vous conseillent :

- si vous apercevez une fumée suspecte en forêt, alertez les sapeurs-pompiers en composant le 112 depuis un téléphone fixe ou portable. Restez calme et parlez lentement. Précisez votre nom et donnez le maximum de coordonnées permettant de localiser le départ du feu.

- L'incendie de forêt est à votre porte : si votre maison est en dur surtout ne la quittez pas, elle constitue votre meilleure protection.

- Ouvrez votre portail, rentrez les tuyaux d'arrosage et les bouteilles de gaz. Enlevez les matériaux inflammables. Abritez votre voiture, vitres fermées à l'opposé du feu. Rentrez chez vous avec toute votre famille. Fermez hermétiquement les volets, fenêtres et portes ainsi que la trappe de votre cheminée. Ne pas s'affoler même si de la fumée pénètre dans les pièces, rappelez-vous qu'un feu de forêt passe vite, tenez bon et ne sortez pas de votre habitation qui constitue votre meilleure protection pendant le passage des flammes. Ecoutez la radio pour un éventuel ordre d'évacuation transmis par les sapeurs-pompiers, police ou gendarmerie.

- Après le passage du feu : habillez-vous et chaussez-vous pour vous protéger. Inspectez soigneusement votre maison : les portes, volets ou poutres ont pu s'enflammer. Utilisez vos tuyaux d'arrosage pour éteindre les éventuels foyers.

L'EAU : UNE DENREE RARE EN ETE

Considérant la nécessité de définir un dispositif permettant de gérer une situation de sécheresse anormale par la prise de mesures exceptionnelles de limitation ou de suspension temporaire des usages de l'eau et des prélèvements,

Considérant la nécessité de préserver les usages prioritaires, dont en premier lieu l'alimentation en eau potable et le maintien d'un débit minimal dans les cours d'eau pour y maintenir la vie biologique,

Monsieur le Préfet du Var a émis un arrêté cadre en date du 3 Juin 2005 définissant les principes d'un plan départemental d'action en cas de sécheresse anormale.

Cet arrêté est affiché à la Mairie, cependant en voici quelques extraits les plus significatifs en cette période de sérieuse sécheresse :

Le remplissage et la vidange des piscines privées sont interdits. Seule est autorisée la mise à niveau de celles-ci. Cette interdiction ne s'applique pas aux piscines en construction ni aux piscines qui viennent d'être rénovées,

L'utilisation de l'eau hors des stations professionnelles pour le lavage des véhicules est interdit, sauf pour les véhicules ayant une obligation réglementaire (véhicules sanitaires ou alimentaires) ou technique (bétonnière,…) et pour les organismes liés à la sécurité,

Le prélèvement d'eau en vue du remplissage ou du maintien du niveau des plans d'eau de loisirs à usage personnel est interdit,

Selon le degré d'alerte l'arrosage des jardins potagers sera interdit de 8 H 00 à 20 H 00,

Limitation des prélèvements dans les cours d'eau et dans leurs nappes d'accompagnement.

Compte tenu de ces restrictions à la consommation d'eau, la commune de Callas a procédé début juillet à la fermeture des vannes approvisionnant les robinets de la ville. En effet, trop de personnes viennent y remplir leurs jerricanes. Nous rappelons qu'il s'agit d'eau potable payée par le budget général de la commune donc par nos impôts à tous.

Nous précisons également que seulement deux fontaines sont approvisionnées par des sources : Place Clémenceau et Place Font Basse, toutes les autres, y compris le lavoir du Barry sont en circuit fermé (eau de la ville récupérée). **L'eau de toutes les fontaines est NON POTABLE.**

Certains se sont étonnés de la disparition de la cuve d'eau située sous le stade. Le débit direct, sans passer par une cuve, permet l'alimentation de la cascade et l'arrosage de la pelouse limitrophe, sans avoir à utiliser l'eau de la ville (payante). N'est-il pas normal que la commune bénéficie -comme tout le monde- de l'eau gratuite du Vallon de la Risse ?

Mais, ne nous faisons pas d'illusion, cette eau se fera rare cet été.

Il est recommandé à tous les riverains du Vallon de limiter leur utilisation d'eau afin d'en laisser pour les autres ! Doit-on revenir à un syndicat des arrosants où les heures d'utilisation de l'eau seraient fixées par des règles établies ?

Pour toute information concernant la sécheresse dans le Var, il est possible de consulter le site Internet de la Préfecture à l'adresse suivante : http://www.var.pref.gouv.fr

PLAN CANICULE

Cette rubrique s'adresse :

1) aux personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile ;
2) aux personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail résidant à leur domi cile ;
3) aux personnes adultes handicapées résidant à leur domicile.

Les personnes en résidence secondaire sont également concernées.

Dans le cas où le plan "canicule" serait mis en oeuvre, votre mairie et les services sociaux de la commune pourraient intervenir auprès de vous afin de vous aider à mieux supporter le passage d'une période difficile.

Pour cela, et si seulement vous le désirez, vous pouvez vous inscrire dès maintenant sur le registre prévu à cet effet, à la mairie de Callas. Ce registre est confidentiel, son contenu ne peut-être transmis qu'à Monsieur le Préfet.

Cette inscription peut être faite directement par vous-même ou par un tiers (famille, voisin, médecin, service infirmier, service de soins à domicile (S.S.I.A.D.) …
Si le déclenchement du plan alerte et d'urgence "canicule" est lancé, nous pourrons alors vous contacter, afin de définir avec vous ce dont vous avez besoin.

N'hésitez pas à nous téléphoner ou si vous le pouvez, venez nous voir :
Mairie de Callas O4.94.76.61.07 et demandez la personne responsable pour l'inscription sur le registre " canicule ".

Comment affronter les grosses chaleurs ?

Quelques règles principales :

- fermez les fenêtres et les volets le jour et aérez la nuit
- évitez de sortir aux heures chaudes et portez chapeau et vêtements clairs
- pensez à vous rafraîchir : douche, vaporisateur…
- buvez régulièrement, même sans soif
- placez des bouteilles d'eau gelée devant les ventilateurs.

****

N'hésitez pas à aider et à vous faire aider :

Informez-vous de l'état de santé des personnes isolées, fragiles et dépendantes de votre entourage et aidez-les à manger et à boire.

Demandez de l'aide à un parent ou à un voisin si la chaleur vous met mal à l'aise.

LES ASSOCIATIONS

F.N.A.C.A. Comité de Callas-Claviers–Bargemon

Une réussite, ce voyage détente à Rosas en Espagne, nous avons apprécié le village de Bisbal et ses potiers, la découverte de Bésalu, une promenade en bateau sur le lac de Banyoles, Figuéras et son marché, son musée, Ampuria Brava et Costello de Ampuria, la visite de Cadaqués et sur le retour sardinade sur le bateau, petit train à Rosas, soirées dansantes, spectacle Flamenco.
Pour terminer la saison, la famille FNACA organise un voyage exceptionnel au Maroc du 12 au 19 Octobre 2005, un circuit au départ d'Agadir qui nous emmènera à la découverte du Grand Sud en passant par Taroudant – Ouarzazate et ses kasbahs, Zagora, Tinerhir et sa palmeraie, la vallée du Draa, les Gorges du Todra, la vallée du Dadés, la visite de Marrakech, ses souks, sa place Jemaa el Fna, le jardin de la Ménara, la Koutoubia, Essaouira, ancienne Mogador des Portugais, puis retour à Agadir, son port de pêche et son artisanat. 8 jours 7 nuits pour 570 € par personne. Qui dit mieux ??

Gilbert DELORY
Président du Comité F.N.A.C.A.
Callas-Claviers-Bargemon

REVEIL CALLASSIEN

Du 25 au 31 Mai, nous étions 48 à découvrir la Charente Maritime et le Marais Poitevin. 7 jours de joie et de bonne humeur pour admirer des villes au passé prestigieux (Rochefort, la Rochelle) des îles (Oléron et Ré) dont la renommée n'est plus à faire et pour goûter au calme et à la douceur du Marais. Ce fut un beau voyage qui ne laisse que de bons souvenirs à chacun d'entre-nous. Pour information, du 8 au 18 Juin 2006, c'est la Bretagne que nous irons découvrir.
L'exercice 2005 s'achève. La reprise de nos activités est fixée au Jeudi 8 Septembre .
Notre loto public et gourmand est prévu le Samedi 19 Novembre.

Bonnes vacances
à tous.

Andrée BOUCHET
Trésorière

Les membres
du Réveil Callassien
devant l'entrée
de la mairie de La Rochelle

CEPAI :

Reprise des activités le 5 septembre 2005

Goûter de la Fête des Mères
du CEPAI à Beaujour

INFO : avis aux associations et utilisateurs du Centre Beaujour.

La deuxième tranche de travaux au Centre Beaujour (descente, cour, réfection de muret, etc.) se déroulera au cours du 1er semestre 2006 ; durant cette période le Centre Beaujour sera fermé.

LES ASSOCIATIONS (suite)

JOURNEES DU PATRIMOINE des 17 et 18 Septembre 2005 organisées par le Ministère de la Culture et la Direction Régionale des Affaires Culturelles
L'Office de Tourisme de Callas vous propose au cours de ces deux journées :
Le 17 Septembre :
- visite du village : rendez-vous à 10 H 00 à l'Office de Tourisme
- visite du moulin à huile : rendez-vous à 15 H 00 au Moulin
Le 18 Septembre :
- visite de la Chapelle Saint-Auxile : rendez-vous à 14 H 30 à l'Office de Tourisme.
Renseignements et réservations à l'Office de Tourisme au 04.94.39.06.77
e-mail : ot.callas@wanadoo.fr

RANDONNEES PEDESTRES
organisées par le Comité Départemental du Tourisme les 22 et 23 OCTOBRE 2005
22 Octobre : " les trois Chapelles " de Callas, Claviers, Bargemon
23 Octobre : l'Oppidum de Callas et les bories
Départ à 9 H 30 à l'Office de Tourisme pour la journée (prévoir le pique-nique) accompagnement : association Lei Caminaïre
Renseignements et réservations à l'Office de Tourisme au 04.94.39.06.77
e-mail : ot.callas@wanadoo.fr

LOISIRS-JEUNESSE

Le séjour de ski à Barcelonnette qui s'est déroulé du 14 au 19 février a eu un franc succès. Une dizaine de nos jeunes a pu goûter aux joies de la glisse, d'autant que le soleil était au rendez-vous. A l'année prochaine pour une nouvelle édition.
Une centaine d'enfants venus de Callas et des alentours a participé à Inter-Œufs organisé le dimanche 3 avril, manifestation toujours très prisée qui s'est clôturée par une remise de coupe, un goûter et le traditionnel " lancé d'œufs "
Le voyage de 4 jours à Arles a permis à 35 personnes de venir assister à la " féria " , arènes, taureaux, chevaux, nous ont fait découvrir de belles choses avec un beau soleil et ce séjour s'est terminé par une excellente paëlla à la satisfaction de tous.

Une sortie V.T.T. a eu lieu le dimanche 22 mai, une quarantaine de personnes a participé à cette ballade parcourant Callas et Claviers pour se terminer par un pique-nique autour de la Chapelle Saint-Auxile suivi par des jeux de boules et de cartes.
Pour clôturer la saison, une trentaine de personnes nous a accompagnés à OK CORAL. Une journée bien remplie, attractive et distrayante pour tous, jeunes et moins jeunes ont profité des manèges et spectacles et sont revenus " épuisés " mais ravis de cette journée.

Alain CHEVAL-BERTRANON
Président

sortie V.T.T. du dimanche 22 mai 2005

L'A.S. CALLAS

Une saison agréable avec beaucoup de bon résultats sportifs.
Les débutants entraînés par Jean-Pierre MOINE et dirigés par Eric BRINGER et Karel ZIMELLI le samedi après-midi, ont fait une saison exemplaire (malheureusement 2 tournois perdus en finale contre l'O.G.C. Nice et le Sporting-Club de Toulon " des références ").
Les poussins toujours entraînés par Jean-Pierre MOINE et Raymond MAGAUD ont énormément progressé.
Les benjamins entraînés par Jérôme MATHIEU et Patrick SANCHIS se sont très bien comportés en championnat et ont fait " bonne figure " en tournois (Trans, Grimaud, Lorgues, etc…).
Les - de 13 ans, entraînés par Eric CHAPOTOT, Gilbert LIMONGIELLO et Michaël ALTMAN n'ont perdu que deux matchs dans la saison et terminé 2ème de leur poule avec l'espoir d'accéder en division supérieure.
Les – de 15 ans, dirigés par Stéphane THIBAUT, terminent champion de leur poule (malheureux finalistes pour être champion du Var).
Les gardiens de but s'entraînent tous les vendredis à 18 H 00, encadrés par l'excellent gardien de but des vétérans Amaury ASPERT.
Les seniors, entraînés par Christophe PRADOURAT et David DUFOUR accèdent à la division supérieure " promotion de 1ere ". Une très belle saison.
Les vétérans, une équipe de collègues qui fait briller les couleurs du Club dans tout le département et même dans les Alpes Maritimes.
Félicitations à tous et merci aux dirigeants et éducateurs. Rendez-vous à la saison prochaine.

Stéphane DROGOU
Président de l'Association Sportive Callas Canton

ACTIVITES PERMANENTES

L'Association Lei Caminaïre : organise tous les week-ends, des promenades et des randonnées, soit le samedi, soit le dimanche toute la journée. Président Dominique MARIAGE, Tél: 04.94.67.99.87.

Tennis Club Figanières-Callas : Présidente Mme Yvonne LUQUET. Renseignements et réservations au 04.94.67.89.47 ou au 06.89.96.24.37 (Mme SUTTER).

L'Association La Sente aux Ânes : Organise des promenades pédestres avec les ânes. Sorties entre amis ou en famille, les ânes de bât porteront sacs à dos et enfants fatigués. S'adresser à M. et Mme CANAVESE (04.94.47.87.79).

L'Association Loisirs Jeunesse : Président Alain CHEVAL-BERTRANON Tél : 04.94.47.87.39

Organise les séances de cinéma au Centre Beaujour tous les 2èmes vendredis de chaque mois.

Organise des cours de gymnastique pour adultes . (reprise des activités en septembre)

L'Association Ecoute s'il pleut : (Dominique LAFON 04.94.68.64.28) reprise des activités en octobre.

L'Office de Tourisme : propose des visites guidées du village, du moulin, de la Chapelle Saint-Auxile sur demande toute l'année. S'adresser à Isabelle TRAON (Tél Office de Tourisme : 04.94.39.06.77).

Football : pour tous renseignements s'adresser au Président Stéphane DROGOU (04.94.47.84.46).

Le Comité des Fêtes : les dates des jeux de boules seront annoncées par affichage dans le village.

Atelier d'écriture mensuel pour adultes : organisé par Mme Jany JUAN (renseignements à la médiathèque de Callas Tél: 04.94.47.89.89).

La Médiathèque de Callas : sera fermée du 1er au 20 août. (réouverture le 22 août).

LES FESTIVITÉS DE L'ÉTÉ 2005

MOIS DE JUILLET

du 11 Juillet au 11 Août

3ème rendez-vous des Arts de Callas au Centre Beaujour (dessins, peintures, photographies, bijoux, etc.) organisée par l'Association " Rythme Espace Mouvement " exposition ouverte tous les jours de 15 H à 19 H.

13 Juillet

Bal sur la Place du 18 Juin 1940 à 21 H organisé par l'Amicale des Sapeurs-pompiers et concours de boules (inscriptions à 20 H).

14 Juillet

Cérémonie Commémorative au Monument aux Morts (départ de la Mairie à 11 H)
suivie d'un apéritif concert organisé par le Comité des Fêtes et la Municipalité, Placette de la Paix.

15 Juillet

Braderie du Midi – Place Clémenceau (matin).

du 16 Juillet au 24 Juillet

Festival de Musique Ancienne de Callas. (voir détail dernière page de couverture)

du 17 au 31 Juillet

Exposition d'aquarelles et peintures à l'huile à la Galerie Saint-Eloi par Luc JOLY.
(Exposition ouverte tous les jours de 10 H 30 à 12 H 30 et de 15 H 00 à 19 H 00).

23 Juillet

Concert de Jazz par le " Happy Jazz Band " Place du 18 Juin 1940 à 21 H 00
organisé par le Comité des Fêtes.

29 Juillet

Brocante réservée aux professionnels organisée par l'association " Il était autrefois ",
Place Clémenceau.

*

MOIS D'AOÛT

du 1er Août au 10 Août :
Exposition d'aquarelles à la Galerie Saint-Eloi par Mesdames SERIEYE et STAGNO (exposition ouverte de 10 H 30 à 13 H 00 et 17 H 00 à 19 H 30).

du 13 Août au 16 Septembre :
Exposition de Michel CARLIN à la Galerie Saint-Eloi "quelques anonymes" céramiques de Collection, "les nouveaux anonymes" bois et carton, les peintures "images de paysages" et "mémoire de corps". (exposition ouverte tous les jours de 11 H à 13 H et de 16 H à 19 H).

15 Août :
9 H 30 : Messe de l'Assomption célébrée en l'Eglise Notre Dame de l'Assomption
10 H 30 : Commémoration du 61ème anniversaire du débarquement de Provence du 15 Août 1944 au Monument aux Morts

XXIIème Foire Artisanale organisée par Loisirs-Jeunesse :
10 H 00 : Inauguration officielle à Place Clémenceau
19 H 00 : Vin d'honneur suivi d'un bal à partir de 21 H 00.

19 Août :
Concours de boules à 20 H 00 au stade municipal organisé par l'Amicale des Sapeurs-pompiers.

DU 21 AU 24 AOÛT
FÊTE DE LA SAINT-LAURENT organisée par le Comité des Fêtes.

Samedi 20 Août
14 H 30 - concours de pétanque
21 H 30 - retraite aux flambeaux : départ de la Mairie
22 H 00 - grand feu d'artifice au stade suivi d'un bal Place du 18 Juin 40

Dimanche 21 Août
11 H 30 - Apéritif concert Place Clémenceau
14 H 30 - concours de pétanque
16 H 00 - animation Place Clémenceau
22 H 00 - Bal place du 18 Juin 40

Lundi 22 Août
9 H 00 - Petit déjeuner au stade et concours à la Provençale
22 H 00 - Bal Place du 18 Juin 40

Mardi 23 Août
12 H 30 - aïoli monstre place Clémenceau
22 H 00 - Bal Place du 18 Juin 40 et finale du concours à la Provençale

MOIS DE SEPTEMBRE

10 Septembre
Concours de boules en nocturne au stade municipal organisé par l'Amicale des Sapeurs-pompiers

17 et 18 Septembre
Journées du patrimoine (voir détail page 7)

18 Septembre
Greniers dans la rue organisés par l'Office de Tourisme
Sortie V.T.T. organisée par Loisirs-Jeunesse

*

SOIREES DE L'ETE

CAMPING « LES BLIMOUSES »

Danielle et Alain vous accueillent tout l'été, midi et soir, au Restaurant " les Blimouses ".

Des soirées à thèmes sont organisées – réservations au 06.99.64.56.50 ou O6.32.51.20.72

NOUVEAUX COMMERCANTS ET ARTISANS

D'ICI ET D'AILLEURS :
Boutique de cadeaux, souvenirs, décoration, bijoux s'est installée 23 Rue Grande. Tel : 04.94.50.66.20
Ghislaine vous y accueille du mardi au samedi (de 9h à 12h30 et de 15h30 à 19h30) ainsi que le dimanche matin.

CMS :
Monsieur MEMBRE s'est installé à L'Estagnol, route de Grasse (Tel : 04.94.99.28.24 ou 06.12.32.70.82)
Plomberie, sanitaire, chauffage, climatisation. Dépannage 7 jours sur 7.

GAMMA TECH/GAMMA ARCHITECTURE :
(Groupe Alsacien d'Architecture)
3 rue Portail de Blancon Tel : 06.07.45.92.56

SALON DE COIFFURE : Bienvenue dans notre salon de coiffure Alain Gautier (7, place de la Victoire - près de la mairie). C'est dans une ambiance chaleureuse et conviviale que Solène et Bérengère vous accueillent du mardi au vendredi (de 9h à 18h) et le samedi de (9h à 16h30). Salon amélioré et climatisé. Pour vos

PETITES ANNONCES

LE SSIAD
Service de Soins Infirmiers à Domicile

Dans le souci d'aider les personnes âgées à domicile, le SSIAD vous informe qu'il est à votre disposition pour tous renseignements à l'adresse suivante: SSIAD

1, rue du Château
83830 BARGEMON
Tel : 04.94.76.67.54
Fax : 04.94.76.68.48

Assistantes maternelles agréées à Callas

Mme Rosette AUDEMAR
Quartier les Ferrages
Tel: 04.94.76.72.43

Agrément délivré pour:
3 mineurs TC 0/18ans simultanément.

Mme Marjorie FERRERO
HLM Les Mûriers Bât.B
Appartement N°9
Tel: 06.26.71.36.81

Agrément délivré pour:
1 mineur 0/10ans et
1 mineur 3/10ans simultanément.

OFFICE DE TOURISME :

Nous vous rappelons que l'Office de Tourisme est ouvert tous les jours pendant la période estivale.

Tel 04.94.39.06.77

Fax 04.94.39.06.79

Vous pouvez également consulter sur Internet le site de Callas ainsi que le site du Festival de Musique:

e.mail: **mairie@callas.fr**

ou

ot.callas@wanadoo.fr

Site Internet : **www.callas.fr**

L'Office de Tourisme tient à votre disposition une liste des meublés et locations saisonnières.
Que nos visiteurs n'hésitent pas à venir s'informer

* *Croquis réalisés au stylo bille Bic par Bruno Deshayes : Né en 1951 à Saint-Mandé, Val de Marne. Vit et travaille à Péronne dans la Somme comme professeur d'arts plastiques depuis 1978 -* ***Oeuvres libres selon les termes de la Licence Art Libre.***

MAIRIE DE CALLAS
Téléphone : 04.94.76.61.07 -
Fax : 04.94.47.83.29
Mail : mairie@callas.fr
Site Internet : http://mairie.wanadoo.fr/callas-83/

PAGE PRATIQUE

HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9 H 30 À 12 H 00
ET DE 14 H 00 À 16 H 00
LE SAMEDI MATIN DE 9 H 30 À 12 H 00

PERMANENCES DES ÉLUS

FRANÇOISE BARRE (MAIRE DE CALLAS)
REÇOIT SES ADMINISTRÉS TOUS LES JOURS
SUR RENDEZ-VOUS

LES ADJOINTS
ALAIN BAIGES (1ER ADJOINT)
MARIE-LOUISE DOUVIER (2ÈME ADJOINT)
DANIEL DIDOLOT (3ÈME ADJOINT)
ROSELINE MISTRAL (4ÈME ADJOINT)
REÇOIVENT SUR RENDEZ-VOUS

****

PERMANENCES SOCIALES

BUREAU DES ADJOINTS (PLACETTE DE LA PAIX)

ASSISTANTE SOCIALE : MME DI GALANTE
LES 2ÈME ET 4ÈME MARDI DU MOIS DE 9H00 À 12H00
SUR RENDEZ-VOUS AU 04.94.39.12.70
VISITES À DOMICILE DE 13H00 À 16H00

*

FORMATION - EMPLOI : MME DOUVIER
TOUS LES MARDIS APRÈS-MIDI À PARTIR DE 15H00
LE MERCREDI MATIN SUR RENDEZ-VOUS (04.94.76.74.50)

*

MISSION LOCALE
1ER ET 3ÈME JEUDI DU MOIS DE 9H00 À 11H00

*

C.P.A.M.
LE 1ER ET 3ÈME MERCREDI DE CHAQUE MOIS
DE 14H00 À 16H00

*

A.D.M.R. : MME BOURRIER
SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT (04.94.76.70.26)

*

ENTRAIDE SOCIALE DU VAR
LE 2ÈME LUNDI DU MOIS DE 9H00 À 10H30

****

CENTRE DE RENCONTRES

PLACETTE DE LA PAIX
C.D.H.A.R.
LE 2ÈME MERCREDI DU MOIS DE 14H00 À 16H00
CROIX ROUGE
4ÈME MARDI DU MOIS DE 8H30 À 11H30

ATTENTION :

LA MAIRIE NE CAUTIONNE AUCUNE DES SOCIÉTÉS DE DÉMARCHAGE QUELLE QU'ELLE SOIT, À VOTRE DOMICILE, OU PAR TÉLÉPHONE.

Téléphones utiles

MAIRIE		04.94.76.61.07
POMPIERS	(18)	04.94.39.16.08
GENDARMERIE	(17)	04.94.39.16.50
SAMU	(15)	
HÔPITAL DE DRAGUIGNAN		04.94.60.50.00
DR BERTAUD		04.94.76.64.83
DR BRACHANET		04.94.50.42.88
M. PRIEUX (INFIRMIER)		04.94.76.67.42
MME MARTIN (VÉTÉRINAIRE)		04.94.47.83.88
AMBULANCES FIGANIÉROISES		04.94.67.99.46
TAXI JO ET ALAIN		06.08.61.86.84 06.10.64.82.80
TAXI ERIC MERILLON		06.62.10.64.60
TED PETIT BUS (N° VERT)		0 800 65 12 20
LA POSTE		04.94.39.04.14
ECOLE		04.94.50.97.18
OFFICE DE TOURISME		04.94.39.06.77
MÉDIATHÈQUE		04.94.47.89.89
ECOLE DE MUSIQUE		04.94.47.87.57
SAUR (ACCUEIL CLIENTÈLE)		04.94.50.65.65
SAUR (FAX)		04.94.50.69.62

DÉCHETS ET ENCOMBRANTS

Un ramassage ponctuel des encombrants dits «monstres» est organisé tous les 2ème mercredis de chaque mois.

La demande doit être souscrite au moins 1 semaine à l'avance en Mairie.

Les objets doivent être facilement accessibles.

L'enlèvement aux étages n'est, en principe, pas prévu.

Il est conseillé de sortir les «monstres» la veille du ramassage.

Il existe un service aux particuliers (payant) pour des enlèvements soit trop importants, soit trop éloignés du village. Sur demande ponctuelle, s'adresser à Dragui-Transports, M. De Santos (Tél: 06.76.77.08.30)

La déchèterie est également à votre disposition route de Draguignan (D562) s'adresser à la mairie pour les horaires en cours..

Les entreprises sont invitées à décharger leurs déblais à l'espace prévu à cet effet : carrière « La Catalane » RD54, le «trou» de la déchèterie de Callas étant presque comblé, l'accès en est réservé aux particuliers.

QUINZIÈME FESTIVAL DE MUSIQUE ANCIENNE

15ème Festival de Musique Ancienne

Label Var Estival
Concerts

20h45 - Samedi 16 juillet 2005
Callas – Chapelle Saint-Auxile

Contre-ténor Philippe JAROUSSKY (Artiste de la saison 2005)
et l'Ensemble ARTASERSE *(4 instrumentistes)*
Programme : SALVE REGINA
Cazzati, Cavalli, Legrenzi, Rigatti, Sances, Bassani

20h45 - Lundi 18 juillet 2005
Châteaudouble
Église N. D. de l'Annonciation

Ensemble baroque italien « LA TEMPESTA »
(7 instrumentistes)
Soprano, Gemma BERTAGNOLLI
Programme : FARINELLI *(tricentenaire de sa naissance)*:
Porpora, Farinelli, Hasse, Rolli, Sammartini

20h45 - Mercredi 20 juillet 2005
Montferrat
Chapelle N. D. de Beauvoir

Ensemble baroque « PARNASSIE DU MARAIS »
(5 instrumentistes)
Direction : Brigitte TRAMIER claveciniste
Brigitte PEYRÉ (soprano) - Michel GÉRAUD (alto)
Programme : VOIX DE LA MÉDITERRANÉE
de l'Espagne Séfarade à l'Italie Baroque

20h45 - Vendredi 22 juillet 2005
Figanières - Église Saint Michel

CONCERT DE L'HOSTEL DIEU DE LYON
(chœur et orchestre : 6 solistes, 15 instrumentistes, 25 choristes)
Direction : Franck Emmanuel COMTE
Programme :
LES MOTETS ROMAINS DE HAENDEL
(Gloria, Nisi Dominus, Dixit Dominus)

21h00 - Dimanche 24 juillet 2005
Callas - Église de l'Assomption

Ensemble Européen WILLIAM BYRD, *(10 chanteurs)*
Orgue et Direction : Graham O'REILLY
Programme : MUSIQUE SACRÉE ITALIENNE
Fabri (confitebor Tibi), Allegri (Miserere)
Scarlatti (Stabat mater à 10 voix).

du 16 au 24 juillet 2005

CALLAS

COMMUNES PARTENAIRES
CHÂTEAUDOUBLE • FIGANIÈRES • MONTFERRAT

Renseignements et Réservations
Tél : O.Tourisme 04 94 39 06 77

CALLAS · CHÂTEAUDOUBLE · FIGANIÈRES · MONTFERRAT

Var Conseil Général partenaire

Pays de Provence Alpes Côte d'Azur